## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

## Décision n° 3462 du 7 février 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR: INTJ1902950S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 31612 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828652S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2019 :

Guérin Laurent NIGEND: 146776 NLS: 8005330

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2019 :

Pierre Olivier NIGEND: 204252 NLS: 8055117

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2019 :

 Martin David
 NIGEND : 243 254
 NLS : 8096134

 Devos Jérôme
 NIGEND : 331 089
 NLS : 8119 047

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 février 2019.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord, G. CAZENAVE-LACROUTZ